



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

structures administratives

Question écrite n° 83714

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargée de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et de l'autonomie sur les conséquences de la suppression, décidée par le CIMAP du 17 juillet 2013, du Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83714

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Famille, enfance, personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4900

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)